LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Global Coco - action R C USD H - FR0013251071

un compartiment de l'OPCVM LA FRANÇAISE

Cette SICAV est gérée par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds de classification "obligations et autres titres de créance internationaux" a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à son indice de référence, le ICE BofA Merrill Lynch Contingent Capital USD Hedged Total Return Index, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans en s'exposant notamment sur des titres de dettes subordonnées filtrés préalablement selon des critères d'investissement ESG.

Indicateur de référence : ICE Bofa Merill Lynch Contingent Capital USD Hedged Total Return Index à titre de comparaison.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle son indice de référence. La gestion du fonds est discrétionnaire : le fonds sera principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et pourra être exposé à des émetteurs non inclus dans l'indice de référence. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart important/significatif par rapport au niveau de risque de l'indice de référence est anticipé.

La stratégie d'investissement du compartiment consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'instruments de dettes subordonnées émises principalement par des institutions financières et d'obligations et titres de créances négociables classiques.

L'univers d'investissement initial couvert du compartiment est construit à partir des émetteurs publics et de sociétés financières (banques, compagnies d'assurance, sociétés de services financiers) à l'échelle mondiale qui sont analysées par La Française Sustainable Investment Research (ci-après « Equipe de Recherche ESG ») de l'entité « La Française Group UK Limited » appartenant au groupe La Française. L'analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est effectuée par l' « Equipe de Recherche ESG » qui a développé un modèle ESG propriétaire et qui permet d'avoir une approche en sélectivité par rapport à l'univers d'investissement initial (Intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion). Le processus d'investissement se fait selon une approche d'intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion. À la fin de ce processus, chaque émetteur privé ou public se voit attribuer un score de zéro (le pire) à 10 (le meilleur). Ce score est le reflet des opportunités d'investissement ou, a contrario, des risques extra-financiers. La part des émetteurs analysés au titre de ces critères ESG dans le portefeuille est supérieure à 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du compartiment, hors obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, hors liquidités détenues à titres accessoire et hors actifs solidaires). La première étape de l'analyse extra-financière consiste à identifier les émetteurs devant être préalablement écartés en vertu de la politique d'exclusion du Groupe La Française. Ensuite, sont écartés les 20% des émetteurs privés et 20% des émetteurs publics dont les scores ESG sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial couvert. La méthodologie qui a été retenue par la société de gestion sur la prise en compte de critères extra-financiers peut présenter une limite liée à la qualité des informations collectées et la transparence des émetteurs. Dans le cadre d'une gestion active, le compartiment vise à tirer parti des opportunités existantes au sein d'un univers d'investissement composé notamment d'obligations Additional Tier 1, Tier 2 et de type Contingent Convertible (« CoCo »). Les « CoCos » présentent un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important qu'une obligation classique mais ces titres obligataires contingent convertible seront recherchés dans le cadre de la gestion du compartiment compte tenu de leur surcroît de rendement théorique par rapport à une obligation classique. Cette rémunération vient en compensation du fait que ces titres peuvent être convertis en compartiment propres (actions) ou subir une perte en capital en cas de déclenchement des clauses contingentes de l'institution financière concernée (franchissement d'un seuil de capital prédéfini dans le prospectus d'émission d'une obligation subordonnée). Le compartiment investit jusqu'à 100% dans des émissions notées investment grade (notation supérieure ou égale à BBB- chez Standard& Poors ou Baa3 chez Moody's) ou à caractère spéculatif (notation inférieure à BBB- ou Baa3) ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Lorsque l'émission n'est pas notée, c'est le critère de notation de l'émetteur qui est pris en considération. Le compartiment investit dans des obligations et titres de créances négociables émis ou garantis par des États (dette publique) dans la limite de 50% de l'actif net. Fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 10.

Le gérant pourra investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'Euro mais couvrira systématiquement le risque de change. Il peut toutefois exister un risque de change résiduel dû à une couverture qui n'est pas parfaite.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger.

Le compartiment pourra avoir recours à des Total Return Swap (TRS) dans la limite de 25% de l'actif net.

Le compartiment pourra investir dans des preferred shares, l'exposition actions étant limitée à 10% maximum de l'actif net.

Le compartiment peut procéder à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Le compartiment peut également intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques des marchés de taux, crédit et/ou d'actions via des futures, des options et/ou des swaps et des CDS single name et/ou sur indices uniquement en vue de couvrir le portefeuille. L'exposition globale est limitée à 300% de l'actif net.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant 5 ans.

Modalités de rachat : Quotidien. Les demandes de rachat sont centralisées chaque jour à 11h00 auprès de La Française AM Finance Services et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative avec un règlement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 5 reflète les investissements dans des dettes subordonnées émises principalement par des institutions financières, toutes notations et toutes zones géographiques (pays OCDE et pays hors OCDE).

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Cet OPC ne bénéficie pas d'une garantie en capital.

Risques importants pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque d'investissement ESG : Le fonds utilise des critères ESG et peut être moins performant que le marché en général, ou d'autres fonds qui n'utilisent pas de critères ESG lors de la sélection des investissements.

Risque de contrepartie :Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échange sont faibles, ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs. Cela pourra faire baisser la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,38 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/06/2022 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	0,42 % (**)20% TTC maximum de la difference, si elle est positive entre la performance du fonds et celle de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Contingent Capital USD Hedged Total Return Index (coupons inclus).

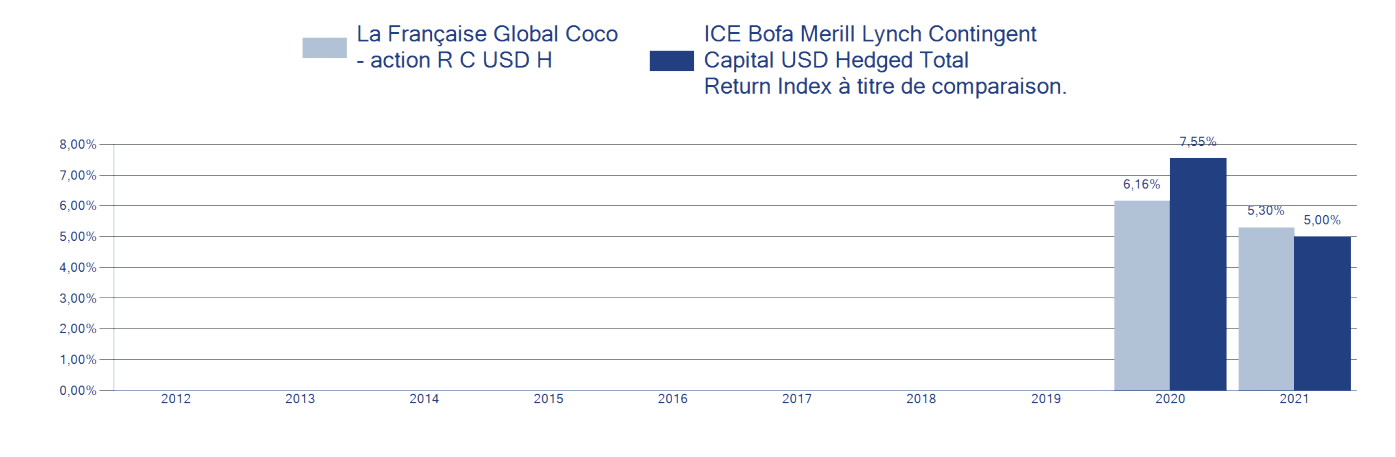
(**) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/06/2022 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : 20% TTC maximum de la difference, si elle est positive entre la performance du fonds et celle de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Contingent Capital USD Hedged Total Return Index (coupons inclus). Frais de gestion variables plafonnés à 2.5% TTC de l'actif net moyen. 1ère période de référence : de la date de création de la part au 31/12/2018. La Société de gestion recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 75 et 76 du prospectus de cette SICAV, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la SICAV lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



Création du compartiment : 07/12/2018

Le compartiment est issu de la fusion absorption du FCP La Française Global Coco créé le 18 janvier 2017, de stratégie identique et absorbé le 07/12/2018.

SICAV créée le : 12/11/2018

Performance calculée en USD

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts action R C USD H, action R C EUR, action TC EUR, action R D USD H, action I, action T C USD H : disponible gratuitement sur le site http://www.la-francaise.com ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilieres@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : action R C EUR, action TC EUR, action R D USD H, action I, action T C USD H

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de la SICAV.

Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022